

Programme Propulse

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le programme Propulse vise à encourager l'innovation et à accompagner les entreprises qui souhaitent apporter des solutions de mobilité novatrices et respectueuses de l'environnement, qu'il s'agisse d'innovations technologiques, d'usages, de services, de procédés, organisationnelles, sociales ou même industrielles.

Les porteurs d'innovation peuvent candidater à l'une des 3 thématiques proposées :

- [Transports durables](#) : qui vise à accompagner des projets innovants au stade de prototype/démonstrateur, contribuant à la mise en place de solutions de mobilité durables et décarbonées.
- [Partage de données](#) : qui vise à accélérer le déploiement de communautés ou solutions de partage de données au sein de l'écosystème des mobilités.
- [Multimodalité et Intermodalité](#) : qui vise à accélérer le déploiement de la multimodalité et de l'intermodalité efficaces au service des usagers et des territoires.

— Candidats

Ces 3 appels à projets sont ouverts à tous les acteurs publics ou privés start-ups, petites et moyennes entreprises, grands groupes, collectivités, fédérations/associations, établissements publics de recherche ou consortiums souhaitant développer des projets innovants et susceptibles d'impacter significativement les mobilités de demain.

— Dotations

Le programme Propulse offrira aux lauréats une opportunité unique de bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'une durée de 9 mois visant à accélérer et faciliter la mise en œuvre et le passage à l'échelle du projet :

- aide à l'analyse et/ou levée de verrous juridiques et réglementaires,
- mise en relation avec des experts et le réseau scientifique,
- aide à la recherche de lieux d'expérimentations, de financements publics et privés, etc.

Déposer son dossier

- <https://www.ecologie.gouv.fr/agence-innovation-transports>